



Au Fil d'AME

Mai 2025

RESERVEZ LA DATE

Assemblée Générale SAMEDI 21 JUIN
Aux SETTONS de 10h à 16h

Déjeuner à la Pagode / Menu végétarien
Participation libre – prix conseillé 17€

Inscription pour le repas avant le 31 mai.

Soit en retournant le coupon ci-après ou par téléphone 03 85 86 26 02 / 07 83 67 22 96
<https://framaforms.org/ame-inscription-a-lassemblee-generales-2024-21-juin-2025-lac-des-settons-1746983904>

Un co-voiturage sera organisé. Précisions à venir

Notre dernière assemblée générale s'étant faite tard, décembre 2024 pour l'exercice 2023, nous avons souhaité axer celle de 2025, sur l'avenir en partageant nos projets et nos questionnements avec vous. La période qui s'annonce sera difficile et il nous faut trouver ensemble, plus que jamais ensemble, l'orientation que nous lui donnerons.

Le programme définitif de l'AG vous sera envoyé prochainement mais merci de nous confirmer rapidement votre présence.

Nouvelles forestières.

Pas un scoop, **les coupes rases** continuent, à Glux en Glenne, à Brion (15ha), Maquis de Socrate, Lucenay l'Évêque etc..... Et vous en avez sans doute bien d'autres à nous signaler de ces travaux laissant des terrains ravagés, soit faits par des forestiers privés ou même l'ONF qui est loin d'être toujours vertueuse.

Une partie de ces coupes semble être le résultat de démarchages abusifs auprès de petits propriétaires : « *Nous avons été informés de démarchages insistants auprès de petits propriétaires forestiers, utilisant des arguments parfois trompeurs. L'objectif de ces démarchages est soit l'acquisition de forêts, soit la proposition de coupes de bois. Les discours tenus auprès des propriétaires évoquent notamment le projet d'extension de la zone Natura 2000 comme une future contrainte, empêchant ainsi les propriétaires de gérer librement leurs arbres et forêts. De plus, il est souvent prétendu que les forêts sont en mauvais état, incitant ainsi à une exploitation rapide et intensive.* » Communiqué co-signé AME, SaMu, Forêts vivantes. La coupe de Brion, 15ha que l'on se prend de plein fouet dans la figure en rentrant sur Autun par la route de Château Chinon est l'œuvre d'un seul propriétaire. Si nous savons le nom du propriétaire nous n'avons pas encore eu de réponse à

notre demande à la DDT pour savoir si ces coupes étaient autorisées ou non.
Le Parc Naturel régional du Morvan intervient auprès de la préfecture et sous-préfecture.

Groupe forêt : trouver les bonnes informations pour pouvoir réagir efficacement lorsqu'on se trouve face à une coupe rase n'est pas simple. Pour répondre à cela nous organisons le Groupe forêt. La première réunion se tiendra vendredi 16 mai à 17h au local, 1 rue des pierres. Vous êtes déjà une bonne quinzaine à avoir répondu présents. Mathieu vous montrera comment repérer les parcelles et retrouver les propriétaires. Amenez vos ordinateurs si vous avez un portable.

La CCGAM nous a présenté l'été dernier le projet de PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) qui devrait être signé avant la fin de l'année par les élus. Lors de ces présentations publiques nous sommes intervenus pointant le fait qu'aucune disposition n'avait été prise concernant la forêt. Il nous a été répondu que ce n'était pas du ressort de la CCGAM qui renvoie sur les communes ou l'ONF. Pourquoi ? Parce que c'est un dossier qui fâche. Cluny a eu le courage de mettre des forêts en zone Naturelle, de les protéger, malgré la menace de procès. Nous ne sommes manifestement pas prêts à prendre le risque. Rendez-vous a été demandé à Mme la présidente de la CCGAM, Marie-Claude Barnay pour parler de différents dossiers, mais la question de la forêt est à l'ordre du jour.

Réaménagement de la forêt de St Prix

Pour mémoire, la forêt de St Prix a été touchée de plein fouet par les scolytes. Face au désastre l'ONF a ouvert des réunions de concertation l'an dernier en vue d'un réaménagement plus soucieux de la biodiversité. Trois groupes ont été composés : sylviculture (production) biodiversité, tourisme. Une façon de reprendre le rôle environnemental, social et économique de la forêt en sachant qu'une forêt gérée en mélange à couvert continu remplit naturellement ces fonctions. Prochaine réunion le 5 juin

Enquête IGN sur la forêt : quelles sont nos ressources à venir, avons-nous les moyens de nos exigences? Allez la consulter, elle est intéressante. La Région a lancé (3 bureaux d'étude) la même enquête au niveau régional, en tenant compte de nos spécificités. Elle est partie de l'enquête IGN. Il apparaît clairement qu'il faudra réduire notre consommation en bois, nous ne pouvons continuer sur la progression de la demande actuelle sans trouver de nouvelles ressources. Feuillus ? Haies ? L'idée de l'enquête semble être **d'adapter les ressources à nos besoins et non nos besoins à nos ressources**. Il va falloir être extrêmement vigilant. Autorisation préfectorale a été donnée à la demande d'exploitation d'usine de pellets dans le Jura alors qu'il est avéré que les ressources locales ne seront pas au rendez-vous.

Projections des disponibilités en bois et des stocks et flux de ... - IGN
www.ign.fr

Étang sur Arroux : Collège Excellence Ruralité- Cours Vauban (Collège privé hors contrat)

Autun Morvan Écologie a été contactée par un collectif citoyen (Morvan Mobilisation Solidaire) pour signer un communiqué contre ce projet de collège privé hors contrat à Etang-sur-Arroux, qui touche essentiellement, l'éducation, le maintien des services publics et la politique.

Quelles que soient nos positions personnelles, Autun Morvan Écologie a pour objet la défense de l'environnement. Afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur les raisons de notre refus, vous trouverez ci-dessous copie de notre courrier au collectif Morvan Mobilisation Solidaire à l'origine du communiqué et opposé à l'ouverture de ce collège privé hors contrat.

Madame,

Je vous confirme notre conversation téléphonique de ce matin, à savoir qu' Autun Morvan Écologie ne sera pas signataire de votre communiqué, l'objet de notre association étant « la défense de l'environnement ». Et nous avons déjà beaucoup à faire dans ce domaine.

L' ouverture de cette école privée à Étang sur Arroux portant une atteinte éventuelle à l'environnement à travers la fragilisation voire la disparition d'une zone humide retient toute notre attention. Mais l'information manque de précision et c'est pourquoi nous avons d'ores et déjà alerté les services de l'OFB qui font remonter la question à la DDT.Nous devrions avoir un retour rapidement.

Quelles que soient les conditions, financières et appuis divers, à la base de ce dossier, il n'en reste pas moins que des demandes d'autorisation, permis de construire, études environnementales sont obligatoires. Soyez assurée que nous mettons tout en place pour agir, si nécessaire, avec des informations fiables sans lesquelles il n'est pas possible d'avancer.

Pour la partie du problème qui touche d'avantage le politique j'espère que les contacts que nous vous avons donnés ont pu vous permettre de joindre la Ligue des Droits de l'Homme qui devrait pouvoir vous accompagner.

Nous vous tenons au courant de l'évolution de la question environnementale.

Il y a quand même de bonnes nouvelles

Procès Sezer définitivement jugé.

Autun Morvan Écologie s'est portée partie civile aux côtés du Parc Naturel Régional du Morvan dans le procès initié par la DREAL et l'OFB contre Mr Sezer, exploitant forestier poursuivi en 2023 pour avoir procédé à une coupe rase sans autorisation, malgré les mises en garde de la DREAL, dans le périmètre du site classé du Mont Preneley. Et ce à 2 reprises. De jugement en appel, en cassation, le verdict final vient d'être rendu et cela fait du bien! Il confirme le jugement précédent dont l'obligation d'entreprendre la remise en état des lieux dans leur état initial à savoir un reboisement en hêtre et chêne. Cela est donc possible

Et puis **une jeune association Nivern'haies**, que nous accompagnons depuis 2 ans, en conseils, exclusivement, vient de remporter un procès contre un agriculteur qui avait déboisé, en 2016, un terrain dont il était propriétaire, et ce sans autorisation. Initialement, la surface concernée était catégorisée en forêt une autorisation aurait donc dû être demandée et délivrée par l'administration auprès de l'entrepreneur agricole. Après expertise de l'OFB l'association a fait procès, pour la première fois, et a gagné son procès.... arrachage de haies, abattage de chênes centenaires, retournement de prairies, drainages, destruction de bocages..et a reçu des dommages et intérêts dont l'association Nivern'haies va se servir pour reboiser. La guerre n'est pas finie avec cet exploitant dont le rêve est de rivaliser en taille avec les exploitations argentines. Une saison 2 vient de s'ouvrir.

Parc photovoltaïque en bordure de l'aérodrome Autun et coopératives citoyennes (7ha). Le projet suit son cours. Enercoop en a la maîtrise, ce qui est une bonne nouvelle, Enercoop favorise les projets participatifs ouverts aux citoyens. Un deuxième projet est à

l'étude.

Une coopérative citoyenne d'énergies renouvelables a été créée sur notre territoire : **M.E.R.Ci** (Morvan Energies renouvelables citoyennes) elle se présentera à notre AG : Équipement des toitures, kit panneaux solaires individuels etc..... Préparez vos questions.

Les rendez-vous de fin mai à juin

Chez les juniors : Vendredi 23 mai à partir de 17h30

Les enfants de l'école Bouteiller à l'origine du Chemin de Lulu du Morvan organisent ce jour là un petit marché d'artisans et de producteurs à la bergerie de Montmain qui débutera par un concert intitulé « Au fil de l'eau » : 17h30 à 18h15.

Le concert sera suivi d'un petit marché de 18h15 à 19h30.

« Pensez à prendre votre porte-monnaie », conseil de l'équipe.

Ils vous attendent nombreux.

A la suite de son AG Le Groupement forestier vous invite à Uchon

7 JUIN 2025 **UCHON**

FAIS COMME L'OISEAU

Gratuit sur inscription
06 24 33 19 09

avec le Groupement Forestier pour la Sauvegarde des Feuillus du Morvan

RDV : Parking Parc Bonnardot (proche étang de Vauvillard)

Dès 5 ans

14h30 – Balade commentée
Laissez-vous guider dans une visite immersive de nos forêts, paysages remarquables.

14h30 – Chasse aux trésors
Venez résoudre l'enquête en famille. Nola, la petite bergamotte printanière a perdu son nid. Aidez-la à retrouver ses petits et partagez ses trésors nichés au cœur de la forêt.

16h00 – C'est quoi un groupement forestier ?
Découvrez tout ce qui nous anime, citoyens enracinés que nous sommes vous partagerons notre engagement.

15h30 – Goûter en contes
Partagez les trésors de Nola en écoutant les histoires de Julie D'Agurano, lectrice à haute voix.

17h00 – Spectacle "Ce que m'ont dit les oiseaux"
par Jérôme Doupiot, poète et conteur naturaliste, décalage pour une parenthèse enchantée.

18h00 – Verre de l'amitié "En attendant la nuit"
Terminons la journée par un moment de partage pour fêter les 20 ans du GFSPM.

Formulaire d'inscription

GROUPEMENT FORESTIER POUR LA SAUVEGARDE DES FEUILLUS DU MORVAN

AUTUN MORVAN

@les_nuits_des_forets www.nuitsdesforets.com

L'après midi, dans le cadre des nuits de la forêt, est ouverte à tout-e-s. Ci-dessous le lien pour l'inscription l'après-midi

<https://framaforms.org/inscription-nuit-des-forets-du-groupement-forestier-pour-la-sauvegarde-des-feuillus-du-morvan-7-juin>

En attendant l'AG vous pourrez nous retrouver au marché les vendredis matin tous les 15 jours à partir 16 mai . Nous recherchons des volontaires si le cœur vous en dit.

Nous vous attendons nombreux pour une journée ensoleillée au bord du lac.

Autun Morvan Ecologie Tel / 03 85 86 26 02 – 07 83 67 22 96 contact@autunmorvanecologie.org 1 rue des Pierres –71 400 Autun Association agréée au titre de la défense de l'environnement pour la Région Bourgogne Franche Comté site : www.autunmorvanecologie.org